

L'affaire de Glazel

Le docteur Morlet, de Vichy, a adressé à M. Louis Marin, ministre des pensions, président de l'institut international d'anthropologie, la lettre suivante :

Je viens de recevoir avec le plus vif plaisir le texte officiel que vous avez bien voulu me transmettre du vœu adopté à l'unanimité par l'assemblée générale des membres de l'institut international d'anthropologie, tenu à Amsterdam le 24 septembre dernier. Dès que je connus la nouvelle par les journaux, je fis savoir que j'acceptais sans réserve la commission proposée.

Depuis j'ai dit et redit que j'appelais de tous mes vœux cette commission internationale qui offre seule des garanties d'objectivité.

Aujourd'hui, je vous prie instamment d'intervenir auprès de M. Herriot pour qu'il maintienne, en ce qui le concerne l'invitation à ladite commission qui, sans cela, pourrait s'abstenir par déférence pour le ministre français.

Vous connaissez l'acharnement de certains Français à détruire une station préhistorique qui doit être un jour l'orgueil légitime de la France. C'est à notre patrimoine que l'on touche. Je vous supplie, monsieur le ministre, de hâter la venue de la commission internationale qui, il est triste d'avoir à le répéter, peut seule le conserver intact à la France.

Nous croyons savoir que M. Louis Marin, président de l'institut international d'anthropologie a, en réponse à la lettre ci-dessus, informé le docteur Morlet que les membres de la commission dont le congrès d'Amsterdam avait décidé la constitution, allaient être désignés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



144330